

ZOOM

Classification AMF : **Actions de pays de la zone Euro**

Date d'agrément AMF : 17/08/2021

Code AMF : **990000129949**

Durée de placement recommandée : **5 ans minimum**

Niveau de risque : 1 2 3 4 5 6 7

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

*Les valeurs liquidatives sont calculées hebdomadairement, les mardis.

Frais de gestion maximum : **1,5%**

Frais de gestion indirects maximum : **1,20%**

Commission de souscription : **3% maximum**

Commission de rachat : **Néant**

Actif net : **154 313,84 €**

Valeur liquidative (VL)* au 30/08/2022 : **25,274 €**

PERFORMANCES

Disclaimer: Les performances seront affichées au terme du 1er exercice du fonds

Performances cumulées	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	Création
-----------------------	--------	--------	------	-------	----------

FCPE					
Indice					

Performances annuelles *	2022	2020	2019	2018	2017
--------------------------	------	------	------	------	------

FCPE					
Indice					

Volatilités annualisées	1 an	3ans
-------------------------	------	------

FCPE		
Indice		

COMMENTAIRE

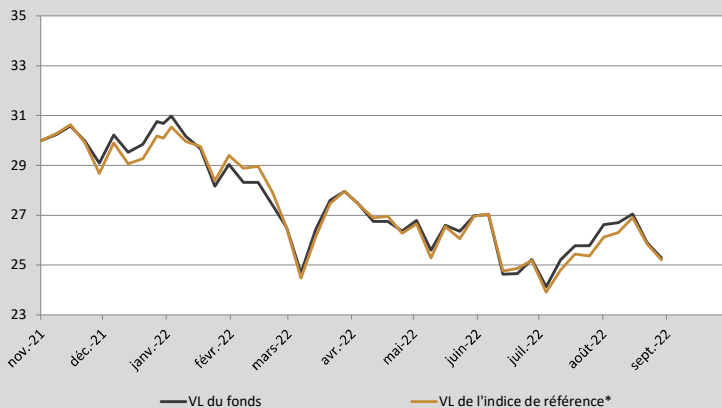
Orientation de la gestion

Le Fonds AGRICA EPARGNE Actions Responsables (« FCPE ») est un fonds nourricier classé dans la même catégorie « Actions des pays de la zone euro » que celle du fonds commun de placement maître AGRICA EPARGNE EURO RESPONSABLE géré par la société de gestion de portefeuille, AGRICA EPARGNE (le « Fonds Maître »).
A ce titre, le Fonds est investi en quasi-totalité et en permanence, en parts « B » (FR0013529856) du Fonds Maître et accessoirement en liquidités. Ainsi, le Fonds suit l'objectif de gestion et la stratégie d'investissement du Fonds Maître. La performance du Fonds pourra être inférieure à celle du Fonds Maître du fait des frais de fonctionnement et de gestion propres au Fonds.
Le profil de risque du Fonds est identique à celui du Fonds Maître.

Objectif de gestion du fonds Maître

L'objectif du fonds est d'offrir aux investisseurs une sélection de valeurs mobilières respectant les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance définis par la société de gestion en vue d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence, le MSCI EMU, sur la période de placement recommandée.

Evolution de la valeur liquidative du fonds et de l'indice de référence*



*Indice de référence: 100% MSCI EMU NR

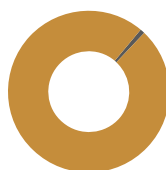
COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

Actions : 99,1% - Produit de taux : 0,9%

Principales lignes en portefeuille au 30/08/2022 :

AGRI EPAR EU RESPO B : **99,1%**

Répartition par classe d'actifs au 30/08/2022 :



● Monétaire/Liquidités : **0,9%**
● Actions : **99,1%**